

**AVIS PUBLIC**

**ORDONNANCES  
SÉANCE DU 13 AVRIL 2026**

**AVIS PUBLIC** est donné aux personnes intéressées que le conseil d'arrondissement du Plateau-Mont-Royal a édicté, lors de sa séance ordinaire du 13 avril 2026, les ordonnances suivantes:

**C-4.1**, o. 361 relative la fermeture à la circulation véhiculaire du tronçon de l'avenue Coloniale entre les rues Elmire et Demers, à proximité de l'école Saint-Enfant-Jésus;

**O-0.1**, o. 170, relative à l'implantation d'une terrasse mutualisée au 328 avenue Duluth Est, du 15 avril au 15 novembre 2026;

**01-277**, o. 021, relative à l'autorisation d'une murale sur les bâtiments sis aux 2185 et 2296 avenue du Mont-Royal Est

Et ce, en vertu du *Règlement sur la circulation et le stationnement* (R.R.V.M., c. **C-4.1**); *Règlement sur l'occupation du domaine public* (R.R.V.M., c. **O-0.1**); *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal* (**01-277**).

Ces ordonnances sont entrées en vigueur à la date de leur publication.

Toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau d'arrondissement situé au 201, avenue Laurier Est, rez-de-chaussée, du lundi au vendredi, de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h.

Fait à Montréal, le 14 avril 2026.

Me Karen Loko  
Secrétaire d'arrondissement

**CERTIFICAT DE PUBLICATION**

**ORDONNANCES**  
**SÉANCE DU 13 avril 2026**

Je soussignée, Me Karen Loko, secrétaire d'arrondissement, certifie, conformément à l'article 337 de la *Loi sur les cités et villes* (chapitre C-19), que **l'avis public concernant les ordonnances édictées par le conseil d'arrondissement à sa séance ordinaire du 13 avril 2026**, a paru le 14 avril 2026 sur le site internet de l'arrondissement du Plateau-Mont-Royal.

Fait à Montréal, le 14 avril 2026.

Me Karen Loko  
Secrétaire d'arrondissement